

VILLE DE
MONT-ROYAL



TOWN OF
MOUNT ROYAL

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE MONT-ROYAL LE LUNDI 26 AOÛT 2013 À 19 h, AU 90, AVENUE ROOSEVELT

Présents :

Le maire: Philippe Roy

les conseillers : Erin Kennedy
John Miller
Joseph Daoura
Minh-Diem Le Thi
Daniel Robert
Melpa Kamateros

formant quorum

et

Alexandre Verdy, Greffier
Ava C. Couch, Directrice générale

- À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

1. Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 19 h et souhaite la bienvenue aux gens dans la salle.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 13-08-01

Objet : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil du 26 août 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION NO. 13-08-01

Subject: Adoption of Agenda

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Erin Kennedy, and resolved:

To adopt the agenda of Regular Meeting of august 26, 2013.

CARRIED UNANIMOUSLY

3. Période de questions du public

Le maire Philippe Roy ouvre la période de questions à 19 h 1 et 5 citoyens s'adressent au conseil. La période de questions se termine à 19 h 8.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 15 juillet 2013

RÉSOLUTION N° 13-08-02

Objet : Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 15 juillet 2013

ATTENDU QUE copies du procès-verbal de la réunion ordinaire du 15 juillet 2013 du conseil municipal de Ville de Mont-Royal ont été remises à chaque membre du conseil dans le délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, le greffier est dispensé d'en faire la lecture;

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

D'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 15 juillet 2013 du conseil municipal de Ville de Mont-Royal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION NO. 13-08-02

Subject: Adoption of Minutes of July 15, 2013 Regular Meeting

WHEREAS copies of the minutes of the Town of Mount Royal Council Regular Meeting of July 15, 2013, have been delivered to each member of Council within the time prescribed by section 333 of the Cities and Towns Act, the Town Clerk shall be dispensed with the reading thereof;

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To adopt the Minutes of the Town of Mount Royal Council Regular Meeting of July 15, 2013.

CARRIED UNANIMOUSLY

5. Dépôt de documents :

- .1 Liste des achats
- .2 Liste des chèques
- .3 Liste des commandes - 07-5000
- .4 Liste des commandes 07-25000
- .5 Rapport - ressources humaines
- .6 Permis et certificats
- .7 Correspondance

6. Requalification de l'axe de la Côte-de-Liesse - raccordement de l'axe Cavendish

RÉSOLUTION N° 13-08-03

Objet : Requalification de l'axe de la Côte-de-Liesse - raccordement de l'axe Cavendish

ATTENDU QUE tous les documents de planification urbaine s'accordent sur la nécessité de réaménager le réseau routier et d'améliorer la qualité du paysage urbain des autoroutes et axes routiers majeurs, notamment la Côte-de-Liesse, l'autoroute (20), l'autoroute Métropolitaine et l'autoroute Décarie par une structuration du front bâti, tout en consolidant les secteurs industriels et en assurant une diversification et intensification des activités dans les secteurs d'emplois;

ATTENDU la désuétude de la Côte-de-Liesse (520) qui part de l'Aéroport;

ATTENDU QUE le réseau routier aux abords de l'Aéroport est caractérisé par la présence de nombreuses discontinuités, notamment liées à la présence de voies ferrées et d'autoroutes;

RESOLUTION N° 13-08-03

Subject : Reconception of the Côte-de-Liesse corridor in connection with the Cavendish link

WHEREAS all urban planning documents agree on the need to redevelop the road system and improve the quality of the urban landscape along the expressways and major thoroughfares, in particular Côte-de-Liesse, Autoroute 20, the Metropolitan Autoroute and the Décarie Autoroute, by structuring the built frontage while consolidating the industrial zones and ensuring the diversification and intensification of activities in the job sectors;

WHEREAS Côte-de-Liesse (520), which runs from the Airport, is in a state of obsolescence;

WHEREAS the road system in the vicinity of the Airport is characterized by the presence of many breaks, in particular ones related to the presence of railways and expressways;

ATTENDU QUE ces discontinuités ont pour effet de concentrer les déplacements sur les axes non interrompus et d'engendrer la congestion au niveau des intersections et des échangeurs;

ATTENDU l'enjeu de la consolidation des secteurs industriels existants ou se concentrent diverses activités manufacturières;

ATTENDU l'importance du lien Cavendish pour désenclaver les secteurs et aider le développement économique des secteurs.

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

D'amorcer la planification intégrée de l'axe de la Côte-de-Liesse en lien avec l'axe Cavendish de concert avec l'ensemble des partenaires impliqués;

D'arrimer la planification détaillée de Côte-de-Liesse avec tous les secteurs et les projets pertinents afin d'optimiser les efforts et les investissements financiers qui y sont consentis;

De définir une vision d'ensemble afin de permettre un développement cohérent, peu importe le phasage, compte tenu de la multiplicité des acteurs, gouvernement, villes liées, arrondissements, services centraux;

De transmettre copie de la présente résolution au Conseil d'Agglomération, aux arrondissements de St-Laurent et Lachine et à la Ville de Dorval.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

WHEREAS the effect of these breaks is to concentrate traffic on the uninterrupted thoroughfares and to create congestion at the intersections and interchanges;

WHEREAS consolidation of the existing industrial zones in which various manufacturing activities are concentrated is a prime concern;

WHEREAS the Cavendish link is key to relieving the isolation of the industrial zones and promoting their economic development;

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To begin the integrated planning of the Côte-de-Liesse corridor in connection with the Cavendish link together with all the partners involved;

To align the detailed planning of Côte-de-Liesse with all the sectors and relevant projects in order to optimize the efforts and the funding invested in them;

To define an overall vision to ensure coherent development in all phases despite the large number of players (government, related cities, boroughs, central departments);

To forward a copy of this resolution to the Agglomeration Council, to the St-Laurent and Lachine boroughs and to the Town of Dorval.

CARRIED UNANIMOUSLY

7. Ratification des débours pour la période du 1er juillet au 31 juillet 2013

RÉSOLUTION N° 13-08-04

Objet : Ratification des débours pour la période du 1er juillet au 31 juillet 2013

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

De confirmer et d'approuver les débours visant la période du 1er juillet au 31 juillet 2013:

Salaires et avantages sociaux:	2 082 202 \$
Fournisseurs:	1 162 136 \$
Total des déboursés :	3 244 338 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 13-08-04

Subject : Confirmation of Disbursements for the period of July 1st to July 31th, 2013

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To confirm and approve the disbursements for the period between July 1st and July 31th, 2013:

Salaries and fringe benefits:	\$2,082,202
Suppliers:	\$1,162,136
Total disbursements:	\$3,244,338

CARRIED UNANIMOUSLY

8. Stratégie québécoise de l'économie d'eau potable - Rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2012

RÉSOLUTION N° 13-08-05

Objet : Stratégie québécoise de l'économie d'eau potable - Rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2012

ATTENDU QUE le Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2012 de la Ville de Mont-Royal a été validé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 7 août 2013;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance du Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2012;

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il est résolu :

D'accepter le Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Place du Centenaire : financement

RÉSOLUTION N° 13-08-06

Objet : Place du Centenaire : financement

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par le conseiller John Miller, il est résolu :

D'autoriser un virement de 30 000 \$ du poste "éventualité" 02-191-00-999 au poste "contribution a des organismes" 02-131-05-970;

D'autoriser le versement d'une somme de 62 000 \$ à la Société des festivités du centenaire, dont 15 000 \$ a été versé antérieurement, pour aider à financer le projet d'aménagement de la Place du Centenaire;

Provenance:
Budget de fonctionnement

Appropriation:
02-131-05-970

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 13-08-05

Subject : Stratégie québécoise de l'économie d'eau potable - 2012 Annual Potable Water Management Report

WHEREAS the 2012 Annual Potable Water Management Report of the Town of Mount Royal has been validated by the ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire on August 7th, 2013;

WHEREAS the Town Council has acknowledged the 2012 Annual Water Management Report;

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Erin Kennedy, and resolved:

To accept the 2012 Annual Potable Water Management Report.

CARRIED UNANIMOUSLY

RESOLUTION N° 13-08-06

Subject : Centennial Place: Financing

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor John Miller, and resolved:

To authorize a budget transfer of \$30,000 from budget account "contingencies" 02-191-00-999 to budget "account subsidy to organizations 02-131-05-970;

To authorize the payment of \$62,000 to the Société des Festivités du Centenaire of which \$15,000 has been paid previously, to help in financing the Centennial Place construction project;

Source:
Operating Budget

Appropriation:
02-131-05-970

CARRIED UNANIMOUSLY

10. Cotisations supplémentaires à la caisse de retraite

RÉSOLUTION N° 13-08-07

Objet : Cotisations supplémentaires à la caisse de retraite

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il est résolu :

D'approuver une dépense de 161 968,34 \$ pour les contributions supplémentaires au régime de retraite pour couvrir le transfert des droits d'anciens employés;

D'approuver l'utilisation du surplus accumulé affecté aux avantages sociaux futurs des employés pour financer cette dépense;

D'imputer cette dépense comme suit :

Provenance:
Surplus affecté - Avantages sociaux futurs / Régime de retraite et régime complémentaire

Imputation:
02-160-00-213
Cotisations supplémentaires RR - Transfert des droits
161 968,34 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 13-08-07

Subject : Additional contributions to the pension fund

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Erin Kennedy, and resolved:

To approve an expense of \$161,968.34 for the additional contributions to the pension fund to cover the transfer of former employees' benefits;

To approve the use of the accumulated surplus affected to future fringe benefits to finance this expenditure ; and

To charge this expense as follow:

Source:
Appropriated Surplus - "Avantages sociaux futurs / Régime de retraite et régime complémentaire"

Appropriation:
02-160-00-213
"Cotisations supplémentaires RR - Transfert des droits"
\$161,968.34.

CARRIED UNANIMOUSLY

11. Fourniture et livraison de deux fourgonnettes utilitaires Dodge Ram 2013 ou plus récent

RÉSOLUTION N° 13-08-08

Objet : Fourniture et livraison de deux fourgonnettes utilitaires Dodge Ram 2013 ou plus récent

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 61 500 \$ (taxes incluses) pour la fourniture et la livraison de deux (2) fourgonnettes utilitaires Dodge Ram c/v 2013 ou plus récent, comprenant une garantie prolongée et tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder à MONTREAL CHRYSLER DODGE JEEP (LASALLE) le contrat (C-2013-49A) à cette fin, au prix forfaitaire soumis, soit 54 426,85 \$ (taxes incluses) incluant la valeur de reprise, conformément aux documents de soumission;

RESOLUTION N° 13-08-08

Subject : Supply and delivery of two Dodge Ram cargo van 2013 or later model.

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$61,500 for the supply and delivery of two (2) Dodge Ram cargo van 2013 or later model, which includes, as needed, an extended warranty and all accessory costs;

To award to MONTREAL CHRYSLER DODGE JEEP (LASALLE) the contract (C-2013-49A) for this purpose, for the lump sum price submitted of \$54,426.85 (taxes included) including trade value, in accordance with the tendering documents;

D'autoriser l'emprunt d'une somme de 62 305 \$ au Fonds de roulement pour acquitter ces dépenses en immobilisations et de rembourser ce montant sur une période de cinq (5) ans;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

Provenance:
Fonds de roulement

Imputation:
Projet: 1 013
Achat d'une fourgonnette pour le département de la menuiserie n° 709
Compte budgétaire : 22-300-00-741

Projet: 1 083
Achat d'une camionnette régulière F-150 à cabine simple
Compte budgétaire : 22-300-00-741

Contrat : 54 426,85 \$ (taxes incluses) incluant la remise et les garanties prolongées.

Crédits : 58 825,50 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

To authorize a loan of \$62,305 from the Working capital to cover this capital expenditures and refund this amount over a five (5) year period;

To charge these expenditures as follows:

Source :
Working funds

Appropriation:
Project: 1 013
"Achat d'une fourgonnette pour le département de la menuiserie n° 709"
Budget account: 22-300-00-741

Project: 1 083
"Achat d'une camionnette régulière F-150 à cabine simple"
Budget account: 22-300-00-741

Contract: \$54,426.85 (taxes included) including trade-in value and the extended warranties

Credit: \$58,825.50

CARRIED UNANIMOUSLY

12. Fourniture et livraison d'une excavatrice compacte sur chenilles

RÉSOLUTION N° 13-08-09

Objet : Fourniture et livraison d'une excavatrice compacte sur chenilles

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 119 500 \$ (taxes incluses) pour la fourniture et la livraison d'une (1) excavatrice compacte sur chenilles, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder à LONGUS ÉQUIPEMENT INC. le contrat (C-2013-48) à cette fin, au prix forfaitaire soumis, soit 118 319,62 \$ (taxe incluses) incluant le montant de la remise de 22 420,13 \$ (taxes incluses) et de la garantie prolongée de 7 036,47 \$ (taxes incluses), conformément aux documents de soumission;

D'imputer cette dépense comme suit :

Provenance:
Réserve financière véhicules lourds

Imputation:
Projet : 1 033

RESOLUTION N° 13-08-09

Subject : Supply and delivery of one compact crawler excavator

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$119,500 (taxes included) for the supply and delivery of one (1) compact crawler excavator, which includes, as needed, all accessory costs;

To award to LONGUS ÉQUIPEMENT INC. the contract (C-2013-48) to undertake these works, for the lump sum price of \$118,319.62 (taxes included), including the trade-in value of \$22,420.13 (taxes included) and the extended warranty of \$7,036.47 (taxes included), in accordance with the tendering documents;

To charge this expenditure as follows:

Source:
Heavy vehicle financial reserve

Appropriation:
Project: 1 033

Achat d'une excavatrice sur chenille, d'un marteau hydraulique et de 3 godets
Compte budgétaire : 22-300-00-751

Contrat : 118 319,62 \$ (taxes incluses) incluant la remise
Crédits : 114 303,22 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

"Achat d'une excavatrice sur chenille, d'un marteau hydraulique et de 3 godets"
Budget account: 22-300-00-751

Contract: \$118,319.62 (taxes included) including trade-in value
Credits: \$114,303.22

CARRIED UNANIMOUSLY

13. Renouvellement du contrat de location d'un bélier mécanique avec opérateur pour les dépotoirs à neige

RÉSOLUTION N° 13-08-10

Objet : Renouvellement du contrat de location d'un bélier mécanique avec opérateur pour les dépotoirs à neige

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'accorder à 3024407 CANADA INC. / ENTREPRISE VAILLANT (1994) le renouvellement du contrat (C-2012-81) pour la location horaire d'un bélier mécanique avec opérateur pour les dépotoirs à neige, aux taux horaires soumis et majorés de l'IPC et termes de la soumission pour un montant de 20 763,69 \$ (taxes incluses) pour la période comprise entre le 15 novembre 2013 et le 15 avril 2014 avec option de renouvellement au gré de la Ville pour la saison 2014-2015, pour un minimum garanti de 150 heures chaque saison, conformément aux documents de soumission;

D'autoriser la directrice générale à faire exécuter le travail lié à ce contrat à l'intérieur du cadre financier des budgets de la Ville adoptés pour 2013 et 2014;

D'imputer les dépenses associées à ces contrats comme suit :

Provenance :
Budget de fonctionnement 2013 et 2014

Imputation:
02-330-00-516
Location - Machinerie, outillage et équipement

Pour l'année 2014 les crédits requis à cette fin seront maintenus dans l'enveloppe budgétaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 13-08-10

Subject : Renewal of the contract for hourly rental of one bulldozer, with operator, for the snow dumps

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To award to 3024407 CANADA INC. / ENTREPRISE VAILLANT (1994) the contract renewal (C-2012-81) for the hourly rental of a bulldozer with operator for the snow dumps at the hourly price submitted increased by CPI and terms of the quotation, for a total amount of \$20,763.69 (taxes included) for the period, between November 15, 2013 and April 15, 2014, with a renewal option at town discretion for the 2014-2015 season, for a guaranteed minimum of 150 hours each season, in accordance with the tendering documents;

To authorize the Town Manager to undertake the necessary work associated with this contract within the Town budget adopted 2013 and 2014;

To charge the expenses related to these contracts as follows:

Source:
Operating Budget 2013 and 2014

Imputation:
02-330-00-516
"Location - Machinerie, outillage et équipement"

For the year 2014, the credits required for this activity will be maintained in the budget

CARRIED UNANIMOUSLY

14. Renouvellement des contrats de location de deux autoniveleuses pour le déblaiement, l'enlèvement de la neige et le déglçage

RÉSOLUTION N° 13-08-11

Objet : Renouvellement des contrats de location de deux autoniveleuses pour le déblaiement, l'enlèvement de la neige et le déglçage

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'accorder à 3024407 CANADA INC./ENTREPRISE VAILLANT (1994) le renouvellement des contrats pour « La location horaire de deux (2) autoniveleuses (avec opérateur) pour le déblaiement, l'enlèvement de la neige et le déglçage dans la ville de Mont-Royal (C-2012-82) », aux taux horaires soumis et termes de la soumission, pour un montant minimum de 41 644,69 \$ (taxes incluses) par véhicule (minimum de 250 heures par véhicule par saison) pour un total de 83 289,38 \$ soit entre le 5 novembre 2013 et le 15 avril 2014, avec option de renouvellement au gré de la Ville pour la saison 2014-2015, conformément aux documents de soumission;

D'autoriser la directrice générale à faire exécuter le travail lié à ces contrats à l'intérieur du cadre financier des budgets de la Ville adoptés pour 2013 et 2014;

D'imputer les dépenses associées à ces contrats comme suit :

Provenance :
Budget de fonctionnement 2013 et 2014

Imputation:
02-330-00-516
Location - Machinerie, outillage et équipement

Pour l'année 2014 les crédits requis à cette fin seront maintenus dans l'enveloppe budgétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 13-08-11

Subject : Renewal of two contracts for hourly rental of graders for snow clearing and removal and de-icing

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To award to 3024407 CANADA INC./ENTREPRISE VAILLANT (1994) two (2) contracts renewal (C-2009-82) for the « Hourly rental of graders (with operator) for the snow clearing and removal and de-icing in the Town of Mount Royal (C-2012-82) » at the hourly prices submitted and terms of the quotation, for a minimum amount per grader of \$41,644.69 (taxes included) (\$250 hours minimum per vehicle), for a total amount of \$83,289.38 for the period between November 5, 2013 and April 15, 2014, with a renewal option at the Town discretion for the 2014-2015 seasons, in accordance with the tendering documents; and

To authorize the Town Manager the undertaking of work associated with these contracts within the Town budget adopted 2013 and 2014;

To charge the expenses related to these contracts as follows:

Source:
Operating Budget 2013 and 2014

Imputation:
02-330-00-516
"Location - Machinerie, outillage et équipement"

For the year 2014 the credits required for this activity will be maintained in the budget.

CARRIED UNANIMOUSLY

15. Acceptation de la valeur de reprise pour le véhicule no 700

RÉSOLUTION N° 13-08-12

Objet : Acceptation de la valeur de reprise pour le véhicule no 700

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

RESOLUTION N° 13-08-12

Subject : Acceptance of the trade-in value for vehicle no. 700

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

D'accepter le prix de reprise de 2 000 \$ offert par Toyota Président pour le véhicule de sécurité publique no 700 dans le cadre de l'acquisition du véhicule Toyota Highlander hybride (résolution 13-07-07).

To accept the trade-in value of \$2,000 offered by Toyota Président for the public security vehicle no. 700, within the contract for the purchase of a hybrid Toyota Highlander (resolution 13-07-07).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

16. Dispositifs latéraux de sécurité pour les camions des Travaux publics

RÉSOLUTION N° 13-08-13

RESOLUTION N° 13-08-13

Objet : Dispositifs latéraux de sécurité pour les camions des Travaux publics

Subject : Lateral security devices for Public Works trucks

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

D'autoriser une dépense de 18 000 \$ pour l'achat et l'installation de dispositifs latéraux de sécurité pour les camions des Travaux publics;

To authorize an expense of \$18,000 for buying and installing lateral security devices on Public Works trucks;

D'autoriser un emprunt de 18 000 \$ du fonds de roulement pour couvrir cette dépense et la rembourser sur 5 ans;

To authorize a loan of \$18,000 from the working fund and to repay this amount over 5 years;

D'autoriser la directrice générale à faire exécuter l'achat et l'installation de dispositifs latéraux de sécurité pour les camions des Travaux publics, le tout, selon les procédures et politiques de la Ville;

To authorize the Town Manager to undertake the necessary work to buy and install lateral security devices for Public Works trucks, the whole in accordance with the Town's policies and procedures;

Provenance:
Fonds de roulement

Source:
Working fund

Imputation:
projet 1 153
Dispositifs latéraux de sécurité pour les camions des Travaux publics
compte budgétaire: 22-300-00-759

Appropriation:
Project 1,153
"Dispositifs latéraux de sécurité pour les camions des Travaux publics"
Budget account: 22-300-00-759

Crédits: 17 217,22\$

Credits: \$17,217.22

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

17. Panneaux électroniques - afficheur de vitesse

RÉSOLUTION N° 13-08-14

RESOLUTION N° 13-08-14

Objet : Panneaux électroniques - afficheur de vitesse

Subject : Electronic speed panels

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

D'autoriser une dépense de 15 000 \$ pour l'achat de panneaux électroniques pour afficher la vitesse;

To authorize an expense of \$15,000 for buying electronic speed panels;

D'autoriser un emprunt de 15 000\$ du fonds de roulement pour couvrir cette dépense et la rembourser sur 5 ans;

To authorize a loan of \$15,000 from the working fund and to repay this amount over 5 years;

D'autoriser la directrice générale à faire exécuter l'achat de panneaux électroniques pour afficher la vitesse, le tout, selon les procédures et politiques de la Ville;

To authorize the Town Manager to undertake the necessary work to buy the electronic speed panels, the whole in accordance with the Town's policies and procedures;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit:

To charge these expenditures as follows:

Provenance:
Fonds de roulement

Source:
Working Fund

Imputation:
Projet 1 233
Panneaux électroniques - afficheur de vitesse-
compte budgétaire: 22-300-00-719

Appropriation:
Project 1,233
"Panneaux électroniques - afficheur de vitesse"
Budget account: 22-300-00-719

Crédits: 14 347,68 \$

Credits: \$14,347.68

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

18. Fourniture, livraison et installation de six contrôleurs de feux de circulation

RÉSOLUTION N° 13-08-15

Objet : Fourniture, livraison et installation de six contrôleurs de feux de circulation

RESOLUTION N° 13-08-15

Subject : Supply, delivery and installation of six traffic light controllers

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

D'autoriser une dépense de 78 400 \$ (taxes incluses) pour la fourniture, la livraison et l'installation de contrôleurs de feux de circulation, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

To authorize an expense for the amount of \$78,400 (taxes included) for the supply, delivery and installation of traffic light controllers, which includes, as needed, all accessory costs;

D'accorder à la compagnie TACEL LTÉE le contrat (C-2013-50) à cette fin, au prix unitaire soumis, soit au montant de 66 332,53 \$ (taxes incluses), conformément aux documents de soumission;

To award to TACEL LTÉE. the contract (C-2013-50) to undertake these works with the unit price submitted, for the amount of \$66,332.53 (taxes included), in accordance with the tendering documents;

D'autoriser l'emprunt d'une somme de 75 000 \$ au Fonds de roulement pour acquitter ces dépenses en immobilisations et de rembourser ce montant sur une période de cinq (5) ans;

To authorize a loan of \$75,000 from the Working capital to cover this capital expenditures and refund this amount over a five (5) year period;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

To charge these expenditures as follows:

Provenance :
Fonds de roulement

Source:
Working fund

Imputation :
Projet : 1 203
Remplacement des contrôleurs de feu de
circulation sur Rockland
Compte budgétaire : 22-300-00-719

Appropriation:
Project : 1,203
"Remplacement des contrôleurs de feu de
circulation sur Rockland"
Budget account: 22-300-00-719

Contrat : 66 332,53 \$ (taxes incluses)
Crédits: 75 000 \$

Contract: \$66,332.53 (taxes included)
Credits : \$75,000

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

19. Réaménagement de l'intersection Duncan/Manella/Plymouth

RÉSOLUTION N° 13-08-16

RESOLUTION N° 13-08-16

**Objet : Réaménagement de l'intersection
Duncan/Manella/Plymouth**

**Subject : Reconfiguration of
Duncan/Manella/Plymouth Intersection**

Sur proposition du conseiller Daniel Robert,
appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est
résolu :

It was moved by Councillor Daniel Robert,
seconded by Councillor Joseph Daoura, and
resolved:

D'autoriser l'exécution du projet de
réaménagement de l'intersection
Duncan/Manella/Plymouth;

To authorize the execution of the reconfiguration
of the Duncan/Manella/Plymouth intersection;

D'autoriser une dépense de 52 000 \$ (taxes
incluses) pour les travaux d'aménagement
paysager associés à ce projet en provenance du
règlement d'emprunt E-1303;

To authorize an expense of \$52,000 (taxes
included) to cover the landscaping expenses
associated with this project; to be financed by
loan by-law E-1303;

D'autoriser l'exécution des travaux de drainage,
pavage et béton associés à ce projet à même
les contrats d'infrastructures en vigueur;

To authorize the execution of the drainage,
paving and concrete work associated with this
project within the existing infrastructure
contracts;

D'autoriser la directrice générale à faire
exécuter les travaux et dépenses requises dans
le cadre de ce projet, le tout conformément aux
politiques et procédures de la Ville.

To authorize the Town Manager to have carried
out the necessary work and expenses related to
this project, the whole in accordance with the
Town's policies and procedures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

20. Viaduc Rockland - réparations urgentes

RÉSOLUTION N° 13-08-17

RESOLUTION N° 13-08-17

**Objet : Viaduc Rockland - réparations
urgentes**

**Subject : Rockland Overpass - urgent
repairs**

ATTENDU QUE des réparations urgentes sont
requises pour maintenir l'intégrité structurale du
viaduc Rockland et assurer la sécurité des
usagers;

WHEREAS urgent repairs are required to the
Rockland overpass in order to preserve its
structural integrity and ensure the safety of
users;

ATTENDU QU'en cas de force majeure le maire peut décréter toute dépense et octroyer tout contrat pour remédier à la situation;

ATTENDU QUE toute dépense concernant le viaduc Rockland est partagée 50-50 entre la Ville de Mont-Royal et la Ville de Montréal;

ATTENDU QU'il est dans le meilleur intérêt des parties de mandater la Ville de Montréal pour agir comme maître d'œuvre dans ce dossier;

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

De décréter les travaux de réparations d'urgence du viaduc Rockland comme travaux de force majeure;

De mandater la Ville de Montréal à agir comme maître d'œuvre dans le cadre de ce dossier et ainsi à octroyer tous les contrats requis;

D'autoriser une dépense de 100 000 \$ représentant la part de la Ville de Mont-Royal pour les travaux d'urgence requis;

D'imputer cette dépense au budget d'opération, no. d'appropriation 02-191-00-999, compte éventualités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21. Abattage des arbres publics

RÉSOLUTION N° 13-08-18

Objet : Abattage des arbres publics

Sur proposition de la conseillère Melpa Kamateros, appuyée par le conseiller John Miller, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 48 000 \$ (taxes incluses) en 2013 pour «l'abattage des arbres publics», selon les prix unitaires inscrits au bordereau des prix, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder à PAYSAGISTE ROGER MARTEL INC., le contrat (C-2013-52) à cette fin, aux prix unitaires soumis, soit au prix total de 43 509,42 \$ (taxes incluses), conformément aux documents d'appel d'offres préparés pour ce contrat;

D'imputer cette dépense comme suit :

WHEREAS in the case of irresistible force the mayor may order any expenditure and award any contract to remedy the situation;

WHEREAS any expense related to the Rockland overpass is shared 50-50 between Town of Mount Royal and Ville de Montréal;

WHEREAS it is in the best interest of the parties to mandate Ville de Montréal to act as project coordinator in this file;

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To categorize the urgent repairs of the Rockland overpass as those of irresistible force;

To mandate the Ville de Montréal to act as project coordinator and thus to award the required contracts;

To authorize and expense of \$ 100,000 representing the Town's share of the required urgent repairs;

To charge this expense to the operating budget, appropriation no. 02-191-00-999, contingency account.

CARRIED UNANIMOUSLY

RESOLUTION N° 13-08-18

Subject : Tree Cutting on Town Property

It was moved by Councillor Melpa Kamateros, seconded by Councillor John Miller, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$48,000 (taxes included) in 2013 for the contract "Tree Cutting on Town Property", according to the unit prices listed in the schedule of prices, which included, as needed all accessory costs;

To award to PAYSAGISTE ROGER MARTEL INC., the contract (C-2013-52) to undertake this work at the unit prices submitted, for a total amount of \$43,509.42 (taxes included), in accordance with the tendering documents, and;

To charge the expenses related to this contract as follows:

Provenance :
Budget de fonctionnement 2013

Source:
Operating Budget 2013

Imputation :
02-762-00-457
Services externes - Entretien des arbres

Appropriation:
02-762-00-457
"Services externes - Entretien des arbres"

Contrat : 43 509,42 \$ (taxes incluses)
Crédit : 45 912,59 \$

Contract : \$43,509.42 (taxes included)
Credit : \$45,912.59

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

22. Entretien des arbres public, interventions diverses

RÉSOLUTION N° 13-08-19

RESOLUTION N° 13-08-19

Objet : Entretien des arbres public, interventions diverses

Subject : Maintenance of public trees, various interventions

Sur proposition de la conseillère Melpa Kamateros, appuyée par le conseiller John Miller, il est résolu :

It was moved by Councillor Melpa Kamateros, seconded by Councillor John Miller, and resolved:

D'autoriser une dépense de 60 000 \$ (taxes incluses) en 2013 pour l'«entretien des arbres public, interventions diverses», selon les prix unitaires inscrits au bordereau des prix, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

To authorize an expense for the amount of \$60,000 (taxes included) in 2013 for the contract " Maintenance of public trees, various interventions", according to the unit prices listed in the schedule of prices, which included, as needed all accessory costs;

D'accorder à PAYSAGISTE ROGER MARTEL INC., le contrat (C-2013-51) à cette fin, aux prix unitaires soumis, soit au prix total de 54 613,13 \$ (taxes incluses), conformément aux documents d'appel d'offres préparés pour ce contrat;

To award to PAYSAGISTE ROGER MARTEL INC., the contract (C-2013-51) to undertake this work at the unit prices submitted, for a total amount of \$54,613.13 (taxes included), in accordance with the tendering documents, and;

D'imputer cette dépense comme suit :

To charge the expenses related to this contract as follows:

Provenance :
Budget de fonctionnement 2013

Source:
Operating Budget 2013

Imputation :
02-762-00-457
Services externes - Entretien des arbres -

Appropriation:
02-762-00-457
"Services externes - Entretien des arbres"

Contrat : 54 613,13 \$ (taxes incluses)
Crédit : 57 390,74 \$

Contract : \$54,613.13 (taxes included)
Credit : \$57,390.74

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

23. Fourniture, plantation et entretien des nouveaux arbres

RÉSOLUTION N° 13-08-20

Objet : Fourniture, plantation et entretien des nouveaux arbres

Sur proposition de la conseillère Melpa Kamateros, appuyée par le conseiller John Miller, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 79 000 \$ en 2013 pour la fourniture, plantation et entretien de nouveaux arbres, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder à LES TERRASSEMENTS MULTI-PAYSAGES INC. le contrat (C-2013-54) à cette fin, aux prix unitaires soumis, soit au prix total de 71 863,40 \$ (taxes incluses) pour l'année 2013, conformément aux documents d'appel d'offres préparés pour ce contrat;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

Provenance :
Budget de fonctionnement 2013

Imputation:
02-762-00-459
Services extérieurs-Plantation d'arbres

Contrat : 71 863,40 \$ (taxes incluses)
Crédit : 75 564,47 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 13-08-20

Subject : Supply, planting and maintenance of new trees

It was moved by Councillor Melpa Kamateros, seconded by Councillor John Miller, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$79,000 in 2013 for the supply, planting and maintenance of new trees, which includes, as needed, all accessory costs;

To award to LES TERRASSEMENTS MULTI-PAYSAGES INC. the contract (C-2013-54) to undertake these works with the unit prices submitted, for the total amount of \$71,863.40(taxes included) for the year 2013, in accordance with the tendering documents;

To charge the expenses related to this contract as follow:

Source:
Operating Budget 2013

Appropriation:
02-762-00-459
"Services extérieurs-Plantation d'arbres"

Contract: \$71,863.40 (taxes included)
Credit :\$75,564.47

CARRIED UNANIMOUSLY

24. Fourniture et installation d'un puits artésien

RÉSOLUTION N° 13-08-21

Objet : Fourniture et installation d'un puits artésien

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par la conseillère Melpa Kamateros, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 24 900 \$ pour la fourniture et l'installation d'un puits artésien;

D'autoriser un emprunt de 24 900 \$ du fonds de roulement pour couvrir cette dépense et la rembourser sur 5 ans;

RESOLUTION N° 13-08-21

Subject : Supply and installation of an artesian well

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor Melpa Kamateros, and resolved:

To authorize an expense of \$24,900 for the supply and installation of an artesian well;

To authorize a loan of \$24,900 from the working fund and to repay this amount over 5 years;

D'autoriser la directrice générale à faire exécuter le projet de fourniture et installation d'un puits artésien, le tout, selon les procédures et politiques de la Ville;

D'autoriser la directrice générale et/ou la directrice des services techniques à signer tous documents donnant effet à la présente;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit:

Provenance :
Fonds de roulement

Imputation:
projet 1 123
Installation d'un puits artésien
compte budgétaire: 22-300-00-719

Crédits: 23 817,15\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

To authorize the Town Manager to undertake the supply and installation of an artesian well, the whole in accordance with the Town's policies and procedures;

To authorize the Town Manager and/or the Director of Technical Services to sign all documents giving effect to this resolution;

To charge these expenditures as follows:

Source:
Working Fund

Appropriation:
project 1,123
"Installation d'un puits artésien"
Budget account: 22-300-00-719

Credits: \$23,817.15

CARRIED UNANIMOUSLY

25. Décorations de Noël pour le chemin Rockland

RÉSOLUTION N° 13-08-22

Objet : Décorations de Noël pour le chemin Rockland

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par la conseillère Melpa Kamateros, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 24 950 \$ pour le projet de décorations du temps des fêtes pour le boulevard Rockland;

D'autoriser un emprunt de 24 950 \$ du fonds de roulement pour couvrir cette dépense et la rembourser sur 5 ans;

D'autoriser la directrice générale à faire exécuter l'achat de décorations du temps des fêtes pour le chemin Rockland, le tout, selon les procédures et politiques de la Ville;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit:

Provenance :
Fonds de roulement

Imputation:
projet 1 133
Décorations de Noël pour le chemin Rockland-
compte budgétaire: 22-300-00-719

Crédits: 23 864,98 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 13-08-22

Subject : Christmas decorations for Rockland Road

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor Melpa Kamateros, and resolved:

To authorize an expense of \$24,950 for the Holydays decorations for Rockland Boulevard Project;

To authorize a loan of \$24,950 from the working fund and to repay this amount over 5 years;

To authorize the Town Manager to undertake buying Holydays decorations for Rockland Road, the whole in accordance with the Town's policies and procedures;

To charge these expenditures as follows:

Source:
Working Fund

Appropriation:
project 1,133
"Décorations de Noël pour le chemin Rockland"
Budget account: 22-300-00-719

Credits: \$23,864.98

CARRIED UNANIMOUSLY

26. Système de pondération et d'évaluation des offres pour services professionnels, pour les travaux de rénovation au sous-sol de l'hôtel de ville

RÉSOLUTION N° 13-08-23

Objet : Système de pondération et d'évaluation des offres pour services professionnels, pour les travaux de rénovation au sous-sol de l'hôtel de ville

ATTENDU QUE conformément à l'article 573.1.0.1.1. de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), dans le cas de l'adjudication d'un contrat relatif à la fourniture de services professionnels à exercice exclusif de plus de 25 000 \$, le conseil doit utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres en vertu duquel les soumissions sont octroyées;

ATTENDU QUE la Ville utilisera un système de pondération et d'évaluation des offres dans le cadre du mandat de services professionnels;

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

D'approuver le système de pondération et d'évaluation des offres pour services professionnels, pour les travaux de rénovations du sous-sol de l'hôtel de ville, joint à l'annexe A de la présente résolution;

De nommer Mmes Ava L. Couch, Isabel Tardif et Nathalie Rhéaume à titre de membres du comité de sélection pour l'évaluation des soumissions dans le cadre de ce mandat;

De prévoir qu'en cas d'absence ou de non disponibilité des membres précités, de nommer en remplacement M. Kevin Whitehall et Me Alexandre Verdy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 13-08-23

Subject : Bid weighting and evaluation system for professional services, for renovations to the Town Hall basement

WHEREAS under section 573.1.0.1.1. of the Cities and Towns Act (R.S.Q., c. C-19), where a contract or exclusive professional services of over \$25,000 is to be awarded, the Town shall use a bid weighting and evaluation system under which a contract has been granted;

WHEREAS the Town will use a bid weighting and evaluation system for awarding a contract for professional services;

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To approve the bid weighting and evaluating system for professional services for the renovations to the Town Hall basement, attached herewith as Appendix A;

To appoint Mrs. Ava L. Couch, Mrs. Isabel Tardif and Mrs. Nathalie Rhéaume as members of the selection committee responsible for evaluating the proposals for this contract;

To provide that in case of absence or unavailability of the above members, Mr. Kevin Whitehall and Me Alexandre Verdy be appointed to replace them.

CARRIED UNANIMOUSLY

27. Dérogation mineure et servitude pour l'immeuble situé au 34, avenue Kenaston

RÉSOLUTION N° 13-08-24

Objet : Dérogation mineure et servitude pour l'immeuble situé au 34, avenue Kenaston

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 34, avenue Kenaston, soit le lot 1 681 485, a soumis une demande de dérogation mineure visant à légaliser, conformément au règlement N° 1312, l'installation de la piscine creusée à la ligne de lot arrière contrairement aux normes réglementaires qui prévoient une marge de recul arrière minimale de 30 cm (0,98 pi);

RESOLUTION N° 13-08-24

Subject : Minor Variance and servitude for the property located at 34 Kenaston Avenue

WHEREAS the owner of the immovable property located at 34 Kenaston Avenue, being lot 1 681 485, has submitted an application for a minor variance to legalize the installation of a in-ground pool on the rear property line contrary to the regulatory standards, which provide for minimum rear setback of 30cm (0.98 feet).

ATTENDU QUE l'approbation de cette demande légalisera l'installation de la piscine telle que construite mais ne pourra s'appliquer à toute construction subséquente;

ATTENDU QUE conformément au règlement N° 1312 sur les dérogations mineures et après mûre réflexion lors de sa séance du 17 mai 2013, le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé d'accepter cette demande de dérogation mineure;

ATTENDU QUE le propriétaire doit également signer une servitude pour l'empiètement de la piscine sur la ruelle (lot 1 681 489);

ATTENDU QUE Me Raymond Grenier, notaire, a préparé un acte de servitude;

Sur proposition de la conseillère Melpa Kamateros, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'accepter, conformément au règlement N°1312 sur les dérogations mineures, de légaliser l'implantation de la piscine creusée existante à la ligne de lot arrière de l'immeuble situé au 34, avenue Kenaston, contrairement aux normes réglementaires qui prévoient une marge de recul arrière minimale de 30 cm (0,98 pied);

D'approuver l'acte de servitude entre la Ville et le propriétaire de cet immeuble concernant l'empiètement de la piscine sur le lot 1 681 489;

D'autoriser le maire ou le maire suppléant et le greffier à signer cet acte de servitude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

28. Procès-verbaux du Comité Consultatif d'Urbanisme

RÉSOLUTION N° 13-08-25

Objet : Procès-verbaux du Comité Consultatif d'Urbanisme

Sur proposition de la conseillère Melpa Kamateros, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

De prendre acte, conformément aux règlements N° 1314 et N°1317, du procès-verbal de la réunion du 9 août 2013 et du 23 août 2013 du Comité Consultatif d'Urbanisme;

D'approuver les plans suivants:

Date de la réunion : 9 août 2013
Plans N°:1; 2; 4 à 9; 12 à 15; 17 à 19; 21; 23.

WHEREAS the approval of this application would legalize the installation of the in-ground pool as built but could not apply to any future construction ;

WHEREAS in accordance with Minor Variance By-law No. 1312 and after due deliberation at its meeting held on May 17, 2013, the Planning Advisory Committee recommended that the said application for a minor variance be accepted;

WHEREAS the owner must also sign a servitude for the encroachment in the Town lane (lot 1 681 489);

WHEREAS Raymond Grenier, Notary, has prepared a deed of servitude;

It was moved by Councillor Melpa Kamateros, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To accept, under Minor Variance By-law No. 1312, to legalize the installation of the existing in-ground pool on the rear property line of the immovable property located at 34 Kenaston Avenue, contrary to the regulatory standards, which provide for minimum rear setback of 30 cm (0.98 feet);

To approve the deed of servitude between the Town and the owner of this immovable regarding the encroachment of the pool on lot 1 681 489;

To authorize the mayor or acting mayor and the Town clerk to sign this deed of servitude.

CARRIED UNANIMOUSLY

RESOLUTION N° 13-08-25

Subject : Planning Advisory Committee Minutes

It was moved by Councillor Melpa Kamateros, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To receive, in accordance with by-laws No.1314 and No.1317, the minutes of August 9, 2013 and August 23, 2013 meetings of the Planning Advisory Committee;

To approve the following plans:

Date of meeting: August 9, 2013
Plans No:1; 2; 4 to 9; 12 to 15; 17 to 19; 21; 23

Date de la réunion : 23 août 2013
Plans N° : 2; 4a; 4b; 5; 8; 9; 11 à 20; 22 à 29.

ET

De refuser les plans suivants:

Date de la réunion: 9 août 2013
Plan N°20: 645, Mitchell
Modification au permis émis – Balcon arrière et garde-corps. Le garde-corps doit être construit selon les plans approuvés;

Date de la réunion : 23 août 2013
Plan N°30
3410, Côte-de-Liesse – remplacement de la toiture par un fini en «polyoléfine thermoplastique ». L'installation de ce matériel pour un toit en pente est refusée; n'est pas acceptable esthétiquement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

29. Appel d'une décision du Comité d'étude des demandes de permis de démolition - 2300-2380, chemin Lucerne

RÉSOLUTION N° 13-08-26

Objet : Appel d'une décision du Comité d'étude des demandes de permis de démolition - 2300-2380, chemin Lucerne

ATTENDU QUE le 18 juin 2013, le Comité d'étude des demandes de permis de démolition de la Ville a rendu une décision acceptant la demande de permis de démolition de l'immeuble situé au 2300-2380, chemin Lucerne;

ATTENDU QUE des citoyens ont interjeté appel de cette décision, et ce, en conformité avec l'article 32 du Règlement 1410 régissant la démolition des immeubles;

ATTENDU QU'en vertu de cet appel, les citoyens demandent au Conseil municipal d'infirmier la décision du Comité et de refuser la demande de permis de démolition;

ATTENDU QUE le Conseil considère que la décision du Comité est bien fondée;

Sur proposition de la conseillère Melpa Kamateros, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

De confirmer la décision rendue par le Comité d'étude des demandes de permis de démolition le 18 juin 2013 relativement à la démolition de l'immeuble situé aux 2300-2380, chemin Lucerne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Date of meeting: August 23, 2013
Plans No: 2; 4a; 4b; 5; 8; 9; 11 to 20; 22 to 29.

AND

To refuse the following plan:

Date of meeting: August 9, 2013
Plan No.20: 645 Mitchell
Modification to issued permit - Rear balcony and railing. Railing must be built as per approved plans;

Date of meeting : August 23, 2013
Plan No.30
3410 Côte-de-Liesse – roof replacement to “Thermoplastic polyolefin” finish: Installation of this material for sloped roof is refused; aesthetically not acceptable.

CARRIED UNANIMOUSLY

RESOLUTION N° 13-08-26

Subject : Appeal of a decision of the Demolition Review Committee - 2300-2380, Lucerne road

WHEREAS on June 18, 2013, the Town's Demolition Review Committee rendered a decision accepting the application for a demolition permit for the building located at 2300-2380, Lucerne road;

WHEREAS citizens appealed this decision, in accordance with section 32 of By-law No. 1410 governing the demolition of immovable;

WHEREAS through this appeal, the citizens have asked Town Council to reverse the Committee's decision and to refuse the application for a demolition permit;

WHEREAS Council considers that the Committee's decision is well-founded;

It was moved by Councillor Melpa Kamateros, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To uphold the decision rendered by the Demolition Review Committee on June 18, 2013, regarding the demolition of the building located at 2300-2380, Lucerne road.

CARRIED UNANIMOUSLY

30. Renouvellement du contrat : Directeur de la sécurité publique

RÉSOLUTION N° 13-08-27

**Objet : Renouvellement du contrat :
Directeur de la sécurité publique**

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

De renouveler le contrat de M. André Maratta pour une durée de un an, soit du 16 septembre 2013 au 15 septembre 2014;

D'autoriser la directrice générale à revoir le contrat de façon à servir l'intérêt supérieur de la Ville;

D'imputer les dépenses associées au contrat au budget de fonctionnement, numéro d'affectation no 02-211-00-455.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 13-08-27

**Subject : Renewal of Contract: Director of
Public Security**

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To renew Mr. André Maratta's contract for a one-year period, from September 16, 2013 to September 15, 2014;

To authorize the Town Manager to review the contract so as to serve the Town's best interest;

To charge the expenditure associated with this contract to the operating budget, appropriation number 02-211-00-455.

CARRIED UNANIMOUSLY

31. Adoption du second Projet de règlement no 1313-5 modifiant le Règlement de lotissement n° 1313 en ce qui a trait à diverses dispositions

RÉSOLUTION N° 13-08-28

**Objet : Adoption du second Projet de
règlement no 1313-5 modifiant le Règlement
de lotissement n° 1313 en ce qui a trait à
diverses dispositions**

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par la conseillère Melpa Kamateros, il est résolu :

D'adopter, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), le second Projet de règlement n° 1313-5 modifiant le Règlement de lotissement n° 1313 en ce qui a trait à diverses dispositions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 13-08-28

**Subject : Adoption of second Draft By-law
No. 1313-5 to amend Subdivision By-law No.
1313 with respect to various provisions**

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Melpa Kamateros, and resolved:

To adopt, in accordance with the Land Use Planning and Development Act (R.S.Q., Chapter A-19.1), the second Draft By-law No. 1313-5 to amend Subdivision By-law No. 1313 with respect to various provisions.

CARRIED UNANIMOUSLY

32. Adoption du Règlement no 1330-5 modifiant le Règlement no 1330 sur la Commission de retraite de Ville Mont-Royal en ce qui a trait à la vice-présidence

RÉSOLUTION N° 13-08-29

Objet : Adoption du Règlement no 1330-5 modifiant le Règlement no 1330 sur la Commission de retraite de Ville Mont-Royal en ce qui a trait à la vice-présidence

ATTENDU QUE conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19), le Règlement n° 1330-5 modifiant le Règlement no 1330 sur la Commission de retraite de Ville Mont-Royal en ce qui a trait à la vice-présidence a été précédé d'un avis de motion donné le 15 juillet 2013;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil assistant à la présente séance ont déclaré l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il est résolu :

D'adopter, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le Règlement n° 1330-5 modifiant le Règlement no 1330 sur la Commission de retraite de Ville Mont-Royal en ce qui a trait à la vice-présidence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 13-08-29

Subject : Adoption of By-law No. 1330-5 to amend Draft By-law No. 1330 concerning the pension commission of the Town of Mount Royal with respect to vice-chairmanship

WHEREAS in accordance with section 356 of the Cities and Towns Act (R.S.Q. Chapter C-19), By-law No.1330-5 to amend Draft By-law No. 1330 concerning the pension commission of the Town of Mount Royal with respect to vice-chairmanship was preceded by a notice of motion given on July 15, 2013;

WHEREAS every member of Council in attendance at the present sitting has stated having read the by-law and waives its reading;

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Erin Kennedy, and resolved:

To adopt, in accordance with Section 356 of the Cities and Towns Act (R.S.Q., Chapter C-19), By-law No.1330-5 to amend Draft By-law No. 1330 concerning the pension commission of the Town of Mount Royal with respect to vice-chairmanship.

CARRIED UNANIMOUSLY

33. Rapport sur les décisions prises par le conseil d'agglomération

Objet : Rapport sur les décisions prises par le conseil d'agglomération

Le maire Philippe Roy fait rapport des décisions prises lors des dernières séances du conseil d'agglomération.

Subject : Report on Decisions rendered by the Agglomeration Council

Mayor Philippe Roy reported decisions taken at the Agglomeration's Council meetings.

34. Orientations du conseil au conseil d'agglomération

RÉSOLUTION N° 13-08-30

Objet : Orientations du conseil au conseil d'agglomération

ATTENDU QUE le maire de la Ville doit exposer la position qu'il entend prendre sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 29 août 2013 et discuter de celle-ci avec les autres membres présents afin d'adopter une résolution établissant l'orientation du conseil conformément à l'article 61 (2o) de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (L.R.Q., chapitre E-20.001);

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

De ratifier les décisions prises par le maire lors de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération du 22 août 2013.

De mandater le maire, ou son représentant, à assister à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 29 août 2013 ainsi qu'aux réunions extraordinaires relatives au budget et au PTI qui se tiendront d'ici la fin de l'année afin de prendre toutes les décisions qu'il jugera appropriées sur les dossiers présentés à cette séances en se basant sur l'information qui y sera fournie, et ce, dans l'intérêt supérieur de la Ville de Mont-Royal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

35. Affaires diverses

John Miller: Jusqu'au 30 septembre, la compagnie Les Compteurs d'Eau du Québec procédera à la lecture des compteurs d'eau résidentiels. Summer office hours for all municipal offices ends on Friday, August 30. All municipal offices will be closed on Monday, September 2 for Labor Day.

Daniel Robert: La Journée Terry Fox 2013 aura lieu le dimanche 15 septembre, de 11h à 12h30, au parc du Centre des loisirs. La distribution automnale de compost aura lieu les 12 et 13 octobre, aux travaux publics, 180, Clyde, de 10h à 17h.

Minh-Diem Le Thi: The library will re-open on weekends starting Saturday, September 7th. L'inauguration de la Place du Centenaire aura lieu prochainement.

Melpa Kamateros: Summer Reading Club Closing Party, Thursday, August 29 at 16:15. Multicultural Fair, will be held Saturday, September 21 from 11:00 to 16:00, theme: Japan and the Philippines, Connaught Park. Pour la collecte des feuilles mortes, le ramassage des tas et des sacs bio-compostables devant les résidences commencera le 9 octobre et les bacs seront vidés tous les mercredis jusqu'au 20 novembre prochain.

Erin Kennedy: Back to school safety programs: school street corridors, meeting with the school administration, school crossing assistance, parent sensitization on double parking and application of our municipal by-laws. Skateboard Jam Saturday, September 14 at 11:00. La collecte des résidus domestiques dangereux aura lieu le samedi 14 septembre, aux travaux publics, 180, Clyde.

RESOLUTION N° 13-08-30

Subject : Orientations of Council at the Agglomeration Council meeting

WHEREAS the Mayor must set out the position that he intends to take on the matters on the agenda of the August 29, 2013 regular sitting of the Urban Agglomeration Council and discuss that position with the other members present in order to adopt a resolution establishing the council's stance in accordance with section 61 (2°) of an Act Respecting the Exercise of Certain Municipal Powers in Certain Urban Agglomerations (R.S.Q., chapter E-20.001);

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To approve the decisions made by the Mayor at the August 22, 2013 agglomeration council special meeting.

To authorize the Mayor, or his representative, to attend the August 29, 2013 agglomeration council regular meeting as all special meetings pertaining to budget and the TCEP to be held by year end in order to make any decisions he deems appropriate regarding the matters presented at these meetings based on the information provided during these meetings and in the best interests of the Town of Mount Royal.

CARRIED UNANIMOUSLY

Joseph Daoura: La collecte des branches d'arbres et d'arbustes s'effectuera jusqu'au 30 septembre, les jeudis. La collecte des résidus de jardin se terminera à la mi-novembre. Deux patrouilles à vélos coordonnées par le PDQ 24 se sont terminées le 16 août et 17 août. La Brigade des avertisseurs de fumée déployée par le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) sur le territoire de l'île de Montréal, continue sa tournée.

36. Période de questions du public

Le maire Philippe Roy ouvre la période de questions à 20 h 5 et 12 citoyens s'adressent au conseil. La période de questions se termine à 21 h.

37. Levée de la séance

RÉSOLUTION N° 13-08-31

Objet : Levée de la séance

ATTENDU QUE tous les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

De lever la séance à 21h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le maire,

(s) Philippe Roy

Philippe Roy

RESOLUTION NO. 13-08-31

Subject: Closing of Meeting

WHEREAS all subjects on the Agenda are exhausted;

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To close meeting at 21:00

CARRIED UNANIMOUSLY

Le greffier,

(s) Alexandre Verdy

Alexandre Verdy